MINISTERE DE LA CULTURE

Procès verbal du jury d'admission du concours réservé De conservateur du patrimoine Spécialité : « Archives »

SESSION 2018

Le jury du concours réservé de conservateur du patrimoine s'est réuni le 16 octobre 2018 à la Maison des Examens à Arcueil sous la présidence de Monsieur Yves LE FUR, conservateur général du patrimoine, et déclare :

Aucun candidat déclaré admis pour cette spécialité.

A Arcueil, le 16 octobre 2018

Monsieur le Président du Jury,

Yves LE FUR